



Association  
pour le Souvenir  
des Fusillés  
de La Braconne

N°31 octobre 2016

### Éditorial

**V**oici 30 ans qu'est née l'Association pour le Souvenir des Fusillés de la Braconne.

La célébration d'un anniversaire est un moment de joie, de partage.

À cette occasion, on se souvient du temps passé, on regarde dans le rétroviseur pour mesurer le chemin parcouru.

Je vous ai « brossé » un bilan non exhaustif du travail accompli depuis toutes ces années.

Je vous invite à venir nous rejoindre à Mornac, la commune qui a participé à la naissance de l'ASFB, lors de la prochaine assemblée générale.

Nous rendrons hommage à celui qui a accueilli la création de l'association il y a 30 ans déjà.

**Assemblée Générale**  
**Vendredi 18 novembre 2016**  
**à 9 h**

**Salle des fêtes de Mornac**  
**(rue des écoles, le bourg)**

### Programme de la matinée

**9 h 00** : Accueil des adhérents et invités

**9 h 15** : Le mot d'accueil :

M. Francis LAURENT, maire de Mornac

### Assemblée générale

**11 h 30** : Dépôt de fleurs au monument aux Morts (devant la mairie)

**12 h 00** : Verre de l'amitié offert par la municipalité de Mornac

**12 h 30** : Repas pris en commun au bar snack « Les Bosquets » -Les Frauds (Brie), près du 515<sup>ème</sup> régiment du train de la Braconne.

### Assemblée générale (ASFB) Ordre du jour

- \* Rapport d'activités et moral
- \* Rapport financier et rapport des vérificateurs aux comptes
- \* Cérémonies de la Braconne 2017
- \* Ré édition recueil de poèmes de Michel David
- \* Élections au conseil d'administration et des vérificateurs aux comptes
- \* Questions diverses
- \* Le mot de la fin – M. Francis LAURENT, maire de Mornac

*Les adhérents à jour de leur cotisation 2016 trouveront ci-jointe leur convocation à cette assemblée générale qui se terminera autour d'un repas pris en commun.*

*Menu à 15 € (Apéritif, vin et café compris)*

*Réservations avant le 11 novembre*

*auprès de Michèle Dessendier : 06 22 21 67 84*

## Jacques Persyn, maire de Mornac depuis 1977, était aussi conseiller départemental et vice-président du Grand-Angoulême

Maire de la commune de Mornac depuis 1977, Jacques Persyn est décédé mercredi 13 juillet 2016 à l'âge de 69 ans des suites d'une longue maladie.

Il avait été réélu maire pour un septième mandat en 2014. Retraité de l'Education Nationale, militant de gauche pour avoir été longtemps au Parti Communiste, il avait été élu conseiller général en 2001. Il siégeait toujours au Département où ses saillies faisaient souvent mouche.

Il était donc le premier magistrat de Mornac depuis presque quarante ans, conseiller départemental du canton de Ruelle sur Touvre depuis 2001 et vice-président de l'agglomération depuis 2014.

*"Homme d'une gauche vraie comme il se plaisait à le dire, reconnu pour ses compétences et apprécié de tous, il laisse un grand vide à Mornac et partout où il œuvrait avec conviction pour le progrès social animé par ces mots : "l'humain d'abord",* exprime son bureau municipal.

Il avait accueilli notre association dès 1985 pour préparer les statuts et la première assemblée constituante de l'ASFB, la déclaration officielle de l'ASFB était intervenue en 1986.

A toutes les cérémonies de la Braconne il était présent et témoignait sans cesse de sa fidélité aux valeurs de notre association. Il soutenait tous nos projets. Il aura marqué l'histoire de l'association pour le Souvenir des Fusillés de la Braconne.

Nous lui rendrons hommage lors de notre prochaine assemblée générale.

Son successeur, Monsieur Francis Laurent, nous accueillera sur sa commune le vendredi 18 novembre 2016.



## Depuis 30 ans, *L'association pour le Souvenir des Fusillés de la Braconne a œuvré ...*

Après les fusillades de Résistants dans la clairière de la Braconne le 5 mai 1943 et le 15 janvier 1944, un monument est érigé sur les lieux mêmes. Il sera inauguré le 13 janvier 1946 par Maurice Thorez, l'un des ministres d'Etat du Général de Gaulle, devant une foule de charentais (ils étaient sans doute plus de 10 000).

Depuis plus de 70 ans maintenant, à chaque date anniversaire des fusillades, les familles et amis des fusillés se sont recueillis devant le monument.

Le 15 janvier, c'est à l'appel de leur conseil municipal, qu'une délégation de Ruellois commémore cette fusillade, et le dimanche le plus proche du 5 mai, c'est l'ASFB qui appelle les charentais à se rendre dans la clairière, et ce depuis 30 ans maintenant.

Auparavant, l'anniversaire de la fusillade du mois de mai a été organisé par « le mouvement de la paix ».

Mais face à la crainte de l'oubli, il est alors décidé de créer une association pour réunir tous ceux qui souhaitent perpétuer les commémorations.

C'est ainsi que le 3 avril 1985 à Mornac eut lieu la première assemblée constituante qui a adopté les statuts validés en 1986.

La 1<sup>ère</sup> assemblée générale ordinaire aura lieu en octobre de la même année, chez Flammery à Roulet St Estèphe, au restaurant de la Vieille Auberge.

## Depuis 30 ans - suite -

J'ai pu noter dans le premier procès-verbal de cette AG, les noms de :

Guy Hontarrède,  
Jacky Gauthier (secrétaire),  
Jacky Merle (trésorier),  
Mme Viger qui est alors élue présidente.

Beaucoup d'amis étaient déjà présents, auprès des membres des familles de fusillés, on trouve Camille Dogneton, Pierre Chaumette, Claude Bérody, James Lanceron, Dr Ferrand, Dr Jean, Jacques Persyn, Michel David, André Laplagne, Josette Beaufiles et Colette Marciquet.

Rapidement l'association pour le souvenir des fusillés de la Braconne a eu le souci de faire vivre la clairière de la Braconne au travers d'une cérémonie annuelle organisée le dimanche le plus proche de la fusillade du 5 mai, la fusillade du 15 janvier étant commémorée par l'union locale de Ruelle et la municipalité de Ruelle.

Avec l'aide financière des collectivités et de ses adhérents, sans cesse, il a été entrepris d'ajouter des éléments qui ont complété au fil des années le monument des fusillés.

**1989** Livre en pierre avec texte gravé

**1990** Restauration du monument (consolidation de la corniche par commune de Brie)

**1991** Pierre de granit posée devant le monument

**2006** Extension du monument avec 9 stèles dédiées à 68 Résistants charentais fusillés ou exécutés en d'autres lieux

**2014** Chemin du souvenir avec 6 stèles racontant l'histoire de la Résistance civile en Charente et ses 16 silhouettes

**2014** Réfection peintures et divers travaux d'entretien du monument

**2015** Panneau d'accueil à l'entrée de la clairière

## Mais aussi ....

### Editions des recueils de poèmes de Michel David

**1986** : Braconne au cœur – Préface de Jacques Chaban-Delmas

**1993** : Braconne au cœur – Edition du 50<sup>ème</sup> anniversaire

**1995** : « d'une poésie transpercée » interventions pour le 50<sup>ème</sup> anniversaire du monument

**2003** : Clairière de Braconne – Préface d'Yves Guéna

### Publications de l'ASFB

**1986 à 2006**, une revue « Clairière » animée par Guy Hontarrède

De **2006** à aujourd'hui un bulletin correspondance « La Lettre du Souvenir »

**Un dépliant** destiné à toute personne qui souhaiterait préparer sa visite dans la clairière : scolaires, associations, grand public, etc...

**33** Cérémonies organisées dans la clairière  
Des hommages rendus à l'heure des fusillades ou à la veillée.

Des présences et témoignages dans les établissements scolaires de Charente.

Une participation à la remise de récompenses des lauréats du concours de la Résistance.

Un rayonnement régional et national avec notre présence à d'autres cérémonies.

### Deux Présidentes depuis la création :

1986 à 1996 : Mme Germaine Viger, fille de Gérard Vandeputte fusillé le 15 janvier 1944

De 1996 à aujourd'hui : Mme Michèle Dessendier, petite-fille de Paul Bernard fusillé le 5 mai 1943

### Deux vice-présidentes :

Mme Josette Beaufiles, fille de Jean Barrière fusillé le 5 mai 1943

Mme Colette Marciquet, fille de Marcel Baud fusillé le 15 janvier 1944

105 adhérents en 2016

13 familles de fusillés sur 3 générations

## De vous à nous

**Madeleine Dogneton**, la veuve de notre grand ami Camille Dogneton, décédé le 7 mars 2016, a adressé à Michèle Dessendier et à notre association les remerciements de toute sa famille à la suite de l'hommage que nous avons rendu à son époux lors de la cérémonie du 7 mai au monument des Fusillés de La Braconne. *« Je vous adresse nos remerciements les plus sincères pour cette émouvante cérémonie en hommage à Camille. Mes amis et mes voisins présents ce jour-là ont été très émus et très sensibles au souvenir de tous ces Résistants. Merci de tout mon cœur ».*

\*\*\*

Notre très fidèle ami **Jacques Carcedo**, de Poitiers, n'a pu participer à la cérémonie du 7 mai dernier comme il le faisait très souvent. L'état de santé de son épouse l'avait retenu à Poitiers. Avec ses excuses, il a ajouté : *« Merci de poursuivre le travail de mémoire qui nous rassemble à La Braconne comme partout ailleurs. Les jours actuels font peur. Demeurons vigilants. Efforçons-nous d'agir au mieux, dans l'esprit de la Résistance. Salut et fraternité ».*

\*\*\*

Dans la Lettre du Souvenir d'octobre 2015 nous évoquions la cérémonie du 20 septembre qui avait rendu hommage aux membres de la famille Guillon de Sainte-Sévère assassinés par l'armée nazie. Cette cérémonie avait eu lieu devant la stèle qui a été érigée au lieu-dit Les Violettes. Elle

était organisée par un collectif auquel appartient notre association. Au monument des fusillés de La Braconne les noms de Jean et Prosper Guillon ont été gravés sur la colonne de pierre qui évoque les résistants fusillés à Souge (en Gironde). A la lecture de notre Lettre du Souvenir d'octobre 2015, **Daniel Guillon**, un petit-fils de cette famille, avait pris contact avec notre association pour remercier Michèle Dessendier de sa présence à la cérémonie. Il s'en était suivi des échanges par Internet. Daniel Guillon nous a notamment transmis le texte de la bouleversante lettre écrite par Jean Guillon quelques instants avant son exécution le 21 septembre 1942. Dans une prochaine Lettre du Souvenir nous reviendrons sur la dramatique histoire de cette famille.

Ce 23 octobre s'est déroulée une cérémonie au camp de Souge où de 1940 à 1944 des résistants ont été fusillés par les nazis. Parmi ces fusillés figuraient les résistants de la famille Guillon. C'est **l'Association du souvenir des fusillés de Souge** qui organisait cette commémoration. Michèle Dessendier et Michel Cholet y représentaient notre association. Ils ont déposé une gerbe au nom de l'Association pour le souvenir des fusillés de La Braconne. A l'intérieur du camp militaire de Souge, dès la Libération deux lieux de fusillades avaient été identifiés et protégés. C'est là qu'a eu lieu la cérémonie.

## **CAMILLE DOGNETON, HONORÉ LORS DE LA CÉRÉMONIE DANS LA CLAIRIÈRE DE LA BRACONNE SAMEDI 7 MAI 2016**

Lors de la cérémonie du samedi 7 mai 2016, l'association pour le souvenir des fusillés de la Braconne, a souhaité rendre un hommage à Camille Dogneton, pour rappeler à tous ce qu'il a légué comme témoignage de son parcours de déporté.

C'était un homme exceptionnel, d'une gentillesse sans faille, d'une très grande modestie et d'un sens inné du partage et de la solidarité. Il avait toujours un mot doux pour apaiser les échanges. Il était très riche d'enseignement de vie.

Après leur retour, les déportés n'avaient souvent pas la force physique de prendre la parole pour témoigner de leurs souffrances, mais également peu de personnes ne les croyaient, ils se sentaient incompris. Puis, certains se sont rendus compte de l'urgence de parler de leur déportation afin que les jeunes générations comprennent ce que fut la folie des nazis et tirent les leçons de l'Histoire.

Ils ont subi l'humiliation et la rigueur des camps qu'ils soient de concentration, de travail ou d'extermination.

Mais, malgré les multiples sévices qui leur ont été infligés, certains ont survécu. Le témoignage qu'ils ont apporté reflète l'horreur contre laquelle ils se sont battus jour après jour.

Près de nous, Madame Andrée Gros, Camille Dogneton, n'ont jamais failli à aller rencontrer les jeunes pour raconter leurs vies de déportés.

Camille Dogneton avait rencontré à plusieurs reprises les jeunes briauds pour leur transmettre son Histoire et répondre à leurs questions souvent très pertinentes qui amenaient des réponses riches en émotion. C'est pour l'honorer encore une fois que ces jeunes ont choisi de lui rendre hommage en retraçant sa vie faite de courage, de fraternité, de solidarité, mais aussi de résistance et malheureusement de terribles souffrances.

Camille Dogneton était membre du conseil d'administration de l'ASFB. Il avait prononcé le discours d'inauguration de l'extension du monument de la Braconne, le 7 mai 2006, puis avait participé à l'élaboration des textes du chemin du souvenir qui a été inauguré en octobre 2014.

### Il était titulaire des distinctions suivantes :

Chevalier de la Légion d'Honneur  
Médaille militaire  
Croix de guerre 1939-1945  
Médaille de la Résistance  
Croix des Combattants, Volontaires, Résistants  
Croix des Combattants  
Médaille de la Déportation  
Grand Croix de l'encouragement au bien

**Les Jeunes du conseil communal de Brie ont remercié Madeleine Dogneton, son épouse, pour les avoir autorisés à utiliser les écrits de son époux pour préparer un vibrant hommage.  
Texte intégral de l'hommage prononcé par les Jeunes.**

**THEO** : « J'ai appris la déclaration de guerre au début du mois de septembre 1939 par les affiches de mobilisation et les journaux. En janvier 1939, j'avais eu 17 ans. J'étais apprenti à la Fonderie de Ruelle comme ajusteur. Mon père était décédé en 1924 des suites de la guerre 14-18. Ma mère s'était remariée, mes parents étaient agriculteurs à Nontron.

Trop jeune pour la mobilisation, je ne suis pas parti au front. Abasourdi par la défaite, il a fallu un certain temps pour que l'on réagisse. Mes éducateurs, instituteurs et famille m'ont inculqué l'idée de la République et principalement le sens primordial de la liberté. Je ne

pouvais accepter que mon pays soit occupé et de surcroît par un pays qui était depuis des décennies notre ennemi. Pendant toute ma jeunesse j'ai entendu des récits concernant cette grande guerre. D'autre part, dès 1941, je savais que des hommes des femmes étaient emprisonnés et quelques fois exécutés pour la lutte qu'ils menaient pour libérer le pays. J'avais un choix à faire, je l'ai fait ! »

**CHLOE** : « Je ne peux exactement citer les dates, mais à plusieurs reprises, j'ai franchi clandestinement la ligne de démarcation à Chazelles. Par deux fois en octobre

1941, j'ai transporté sur mon vélo des lettres que me donnait un notaire à Nontron que je remettais dans un café à Ruelle.

Or à l'époque je ne savais pas que ces messages étaient destinés à la résistance. À la même période je me suis fait prendre au passage de la ligne, ce qui m'a valu 8 jours de prison, puis 15, à la maison d'arrêt d'Angoulême.

En mai 1943, je suis convoqué pour partir au Service du Travail Obligatoire. Mais, je ne réponds pas à cette convocation. Le 16 juin 1943, je reçois une deuxième lettre qui m'oblige à me cacher dans une maisonnette jusqu'au 27 juillet, date à laquelle je rejoins le maquis « *Mireille* ».

**ANNA** : « Le 3 novembre au matin vers 9h, les Allemands nous ont encerclés et nous avons été obligés de nous rendre n'ayant plus de munitions. Le groupe fut laissé aux mains des autorités françaises et enfermés à la Maison d'Arrêt de Périgueux puis nous fûmes transférés à la Maison d'Arrêt de Limoges.

Le groupe fut condamné à différents degrés, certains à 15 ans de travaux forcés, d'autres 5 ans de prison, c'était variable. Quant à moi, je fus condamné à 5 ans. Quelques jours après ma condamnation, nous avons été transportés à la Centrale d'Eysses, dans la banlieue de Villeneuve-sur-Lot, où il y avait 1200 détenus patriotes qui eux aussi avaient été condamnés par la juridiction française. »

**JULES** : « Nous ne pensions qu'à la libération et nous en parlions beaucoup. Une certaine solidarité s'est créée notamment au sein des groupes d'une même table, comprenant une dizaine de détenus. C'est ainsi que commença notre solidarité.

Quasiment maintenue durant notre internement, elle s'est amplifiée dans les camps (entre déportés, c'était une solidarité morale). Une tentative de révolte et d'évasion du groupe a coûté la vie à 13 camarades de la résistance. Ils nous ont rassemblés dans la cour de la prison, montés dans des camions, pour nous embarquer dans des wagons à bestiaux. De là, direction Compiègne. Je dois dire que cela a été pour moi le début de la grande peur. »

**YLIES** : « Le 2 avril au matin j'arrive à Compiègne. Nous en sommes repartis le 17 juin 1944. Cette fois-là, nous ne connaissions pas la destination. Mais, nous savions tout de même que c'était l'Allemagne. Là aussi, pas de boisson, pas de pain. Les chiens, les S.S. et les soldats de la Wehrmacht, qui pour nous embarquer nous tapaient dessus à coups de crosse afin d'aller plus vite.

Le wagon où nous étions était comme le précédent. Nous étions 110, 115 par wagon, d'où l'impossibilité de s'asseoir ou de se coucher. La solidarité que nous avions déjà dans la Centrale d'Eysses continua dans ces wagons. Durant 3 jours ce ne fut pas agréable. Nous sommes arrivés à Dachau le 20 juin, directement au camp.

Sur le quai de gare, des centaines de déportés anéantis par les difficultés du voyage, abasourdis et malades, mais il fallait pourtant se rassembler rapidement en colonne, par rang de 5. Pour aller plus vite, les SS tapaient à coups de crosse et les chiens nous mordaient les mollets. Puis les gardiens et les kapos

firent le tri entre ceux qui pouvaient travailler et les invalides. »

**ESTEBAN** : « Ils m'ont mis manœuvre mais dans quelles conditions! A brasser du ciment et du sable avec la pelle et la pioche. Il fallait construire à longueur de journée, même de nuit, car nos semaines de travail s'alternaient. La vie dans ce camp était: lever 4 h, puis passage dans un bâtiment où l'on trouvait un tuyau percé d'où sortaient des maigres filets d'eau destinés à nous laver.

Nous n'avions ni savon, ni serviettes. Une fois lavé, donc seulement à l'eau on se rhabillait avec nos vêtements pleins de poux et de punaises, et au retour ils nous donnaient le petit déjeuner : 50cl d'eau noirâtre appelée café, il paraît que c'était fait avec des glands séchés, pourquoi ? Je ne sais pas. »

**VALENTIN** : « Des appels interminables, sous la pluie et la neige. Comme ustensile nous avions uniquement une cuillère et notre gamelle qu'il ne fallait surtout pas perdre. Pas de gamelle pas de soupe. Des coups j'en ai reçu quelques fois. Parce que voyez-vous, lorsqu'il fallait partir au travail, il fallait se rassembler assez vite.

J'ai subi également les punitions collectives, au moins à trois reprises. Il a fallu ramper, marcher à quatre pattes, à genoux. Enfin tout un tas de mouvements qu'il fallait exécuter le plus vite possible sous leurs yeux, et cela durant 1H. A bout de force, quelques-uns tombaient, ceux-là étaient mis de côté. On se demande encore comment l'homme peut tenir dans de telles conditions. Beaucoup tombaient! Pourquoi résistait-on? Je ne sais pas! Ça paraît extraordinaire. »

**ANGELINE** : « Nous étions solidaires. La solidarité était pour nous quelque chose de très important. Elle se traduisait surtout par une aide psychologique. Lorsque l'on sentait qu'un camarade flanchait, qu'il avait des idées trop noires, on se mettait à plusieurs et on essayait de lui redonner le moral, en lui disant « Il faut que tu tiennes le coup... » et tout un tas d'autres choses. Il y avait aussi la solidarité matérielle.

C'est peut-être un bien grand mot, mais solidarité matérielle et morale c'était important. Sur le petit bout de pain qu'ils nous donnaient, on coupait un autre petit bout qui représentait, le bout du gros pouce. Alors un petit bout ce n'est pas grand-chose, mais quand on est 10, 12 et que l'on donne ensemble à ce copain qui est faible, ça ne fait pas beaucoup mais ça l'aide un peu physiquement, mais surtout moralement. .. C'est ça la solidarité. Mais j'ai su garder espoir. J'ai eu confiance. »

**NINO** : « J'ai été libéré le 30 avril au matin. Dachau avait été libéré la veille au soir. Lorsque nous sommes sortis les sentinelles avaient disparu de leurs miradors. Qu'est-ce qu'il s'était passé ? Nous savions que les américains n'étaient pas loin.

Ce qui faisait de nous au matin des hommes libres. Après un mois de quarantaine nous sommes rentrés à Paris où nous avons séjourné à l'hôtel Lutétia. J'ai reçu un message on me demandait de rejoindre ma cousine qui travaillait à Paris. Je l'ai donc appelée et dans les 10 minutes qui ont suivi elle était là. Elle m'a emmené chez ses parents. J'ai rejoint Angoulême par la suite. »